

**Rentrée 2021-2022
MODE D'EMPLOI.**

Paroisse Louis-Edouard Cestac
anglet.stemarie@orange.fr

tel : 05 59 03 76 00 / 06 75 86 10 08
31 Av. de la Chambre d'Amour 64600 Anglet
www.eglise-sainte-marie-anglet.fr

Il y aura possibilité d'inscrire l'enfant soit en Juin (conseillé) soit en septembre...

*Dates d'inscriptions en **Juin** à la salle paroissiale :*

Mercredi 23 juin entre 17h et 19h, Samedi 26 juin entre 10h et 12h

*Dates d'inscriptions en **Septembre** à la salle paroissiale :*

Samedi 4 septembre entre 10h et 12h

Mardi 7 et mercredi 8 septembre entre 17h et 19h

Peu importe si votre enfant est dans une école publique ou privée,
vous avez le choix de faire catéchiser votre enfant,
soit le mercredi, soit le samedi de 9h30 à midi,
toujours les semaines scolaires impaires.

Merci de venir avec le « dossier complet »....

- les 40€ ttc pour l'année, si chèque, libellé à l'ordre de « Paroisse Sainte-Marie »
- la fiche d'inscription jointe dûment remplie,
- l'autorisation parentale médicale signée (jointe également)
- Le certificat de baptême (si l'enfant est nouveau), ou l'année du baptême et le nom de l'église s'il a été baptisé sur Ste-Marie, St-Joseph ou St-Michel.

La Rentrée du Caté pour L-E. Cestac aura lieu

Les mercredi 15 septembre et samedi 18 septembre. (9h30 à 12h)

Le calendrier est fixé pour le moment jusqu'à Noël (consulter le site)

La ou les dates de communion seront fixées plus tard.

Une réunion de parents par niveau aura lieu début octobre.

La date vous sera communiquée à la rentrée.

*Si vous avez, autour de vous, des enfants susceptibles d'être catéchisés,
merci de ne pas hésiter à faire la proposition !!*